



LES BREVES DU CSE

25 ET 26 FEVRIER 2026

Projet de fermeture du CRC commercial de Vénissieux :

La Direction projette de fermer au mois de mai 2027 le CRC Commercial de Vénissieux (69).

51 salariés sont directement concernés.
51 vies professionnelles.
51 familles impactées.
51 trajectoires que la direction décide de bouleverser.

On nous explique que la décision de la fermeture de Vénissieux serait la conséquence de difficultés de recrutement, d'un absentéisme plus élevé qu'ailleurs, d'un turn-over important, d'un baromètre interne défavorable et d'indicateurs de performance jugés insuffisants.

Autrement dit, on empile les chiffres et les constats pour tenter de justifier l'injustifiable. Mais ces difficultés ne sont pas tombées du ciel : elles sont le résultat de choix organisationnels et de stratégies managériales qui relèvent de la responsabilité de la direction.

Quand un site souffre d'un management toxique depuis plusieurs années (situation que la CGT a fait reconnaître par une visite d'inspection et un droit d'alerte) la réponse ne devrait pas être la fermeture. Fermer un site pour masquer des erreurs de pilotage, c'est faire payer 51 salariés pour des choix stratégiques qu'ils n'ont jamais décidés.

Après deux fermetures en région parisienne, Vénissieux devient la troisième. Ce n'est plus une exception. C'est une méthode. Quand un site est fragilisé, on ne renforce pas. On ferme !

Ce projet, consistant à « redéployer » les salariés sur d'autres sites, aura des conséquences importantes sur l'organisation et les conditions de travail des salariés concernés comme de ceux des entités d'accueil. Les informations fournies dans le dossier présenté sont lacunaires, et seul un complément substantiel d'informations serait de nature à permettre au CSE de rendre un avis éclairé sur ce projet.

La CGT a proposé une délibération mettant au vote une expertise qui doit permettre d'obtenir les données manquantes et nécessaires à l'analyse de la situation.

Sur proposition des élus CGT une délibération a été lue mettant au vote l'expertise qui a été adoptée à la grande majorité, seule la CFDT a voté CONTRE.

Hier CARIOU et MONTRouGE, Aujourd'hui VENISSIEUX ! Et demain? A qui le tour?

La CGT ne laissera pas faire sans exiger les explications, les justifications et des garanties solides concernant les reclassements car la fermeture d'aujourd'hui prépare celles de demain.

Projet Bris de Glace Auto



La Direction met en place un nouveau processus Bris de Glace fondé sur 2 principes directeurs :

- une obligation de déclaration/accord préalable pour tout sinistre BG (non garanti si réparateur non agréé sans decla préalable)
- un plafonnement des remboursements si le sociétaire ne choisit pas un réparateur agréé

Déclaration de la CGT :

Nous convenons qu'il était indispensable de prendre des mesures pour limiter, voire stopper les surcoûts et la fraude dans le cadre des déclarations bris de glace, compte tenu de l'ampleur du phénomène dans ce domaine.

Toutefois, la CGT alerte sur un risque de tensions relationnelles accrues, d'agressivité/incivilités verbales et donc de dégradation des conditions de travail. En effet, lorsque les décisions sont perçues comme injustes ou pénalisantes par les sociétaires, ce sont les salariés qui en subissent immédiatement les conséquences.

La présentation faite par la Direction met elle-même en évidence une possible hausse des insatisfactions sociétaires et donc une hausse de l'activité. Cependant, pour la CGT, elle est clairement sous-évaluée :

- aucune évaluation de la charge de travail supplémentaire n'est documentée
- aucun plan d'accompagnement concret des équipes n'est détaillé
- aucune analyse sérieuse des risques psychosociaux n'est présentée.

On ne peut que constater, une fois encore, que vous nous demandez de voter alors que le projet est déjà mis en place et sans étude d'impact appropriée. Lutter contre la fraude est nécessaire mais ne peut pas se faire au détriment des salariés.

En conséquence, sans garanties claires, sans engagements formalisés et sans prise en compte des risques identifiés pour les salariés en front office, la CGT votera contre.



Recours à l'expertise pour risque grave à la DIRCOM

A la suite de sa visite d'inspection des 2, 3 et 4 décembre 2025 au sein de la Direction Communication, qui a fait l'objet d'un rapport remis à la Direction le 30 janvier 2026, la CSSCT Autres Métiers, sur demande de la majorité des membres de la délégation, considère que les éléments portés à sa connaissance sont d'une gravité telle qu'ils présentent un risque grave, identifié et actuel, qu'ils nécessitent une analyse complémentaire des facteurs organisationnels, relationnels et managériaux au sein de ladite Direction, ainsi que la formulation de mesures de prévention.

Elle s'inscrit dans un contexte de réorganisations successives qui ont conduit notamment à des modes de management, à une organisation du travail hybride, à une gestion des équipes en région, générant des inquiétudes concernant l'avenir de l'activité et des salariés au sein de la Direction de la Communication.

Le CSE décide donc de recourir dans ce cadre à une expertise

Mem Habitation - Migration mobilité

Présentation de ces deux dossiers (nouvelle offre habitation et migration informatique de l'offre mobilité) : planning informatique, plan de com', conduite du changement sur plus de 30 pages.

Encore une fois, pas de représentant du métier : donc pas d'échange possible concernant la charge de travail, la mise à jour des objectifs, la vie des salariés...

Des réponses évasives du représentant de l'employeur : «Question pour la DDRS.», «On prend la question. »,... Bref un niveau d'interaction entre vos élus CSE et l'employeur proche « d'un encéphalogramme plat ».

La Macif démontre, ainsi, son peu d'intérêt et son manque d'implication à la qualité de vie au travail et à un dialogue social effectif.

Dans le même ordre d'idée, toujours pas d'évaluation des risques liés à ces projets mais une étude d'impacts de conduite du changement conduisant ainsi aux mêmes conclusions RH : pas d'impact !

Pour toute question, la CGT est à votre écoute !

@ cgtmacifso@gmail.com

 www.cgtmacifso.fr



Les Activités sociales et culturelles

CULTURE

Escapade Royale à versailles

de 2 jours / 1 nuit,
du 20 au 21 juin
ou du 5 au 6 septembre.



SPORT



Les internationaux de France de Gymnastique

le 27 Septembre à l'Accor Arena
Paris en (catégorie 1)

Les Finales 2026 de la Coupe de France de handball

Le 23 et 24 mai à l'Accor Arena Paris
- pack 2 jours en catégorie 1



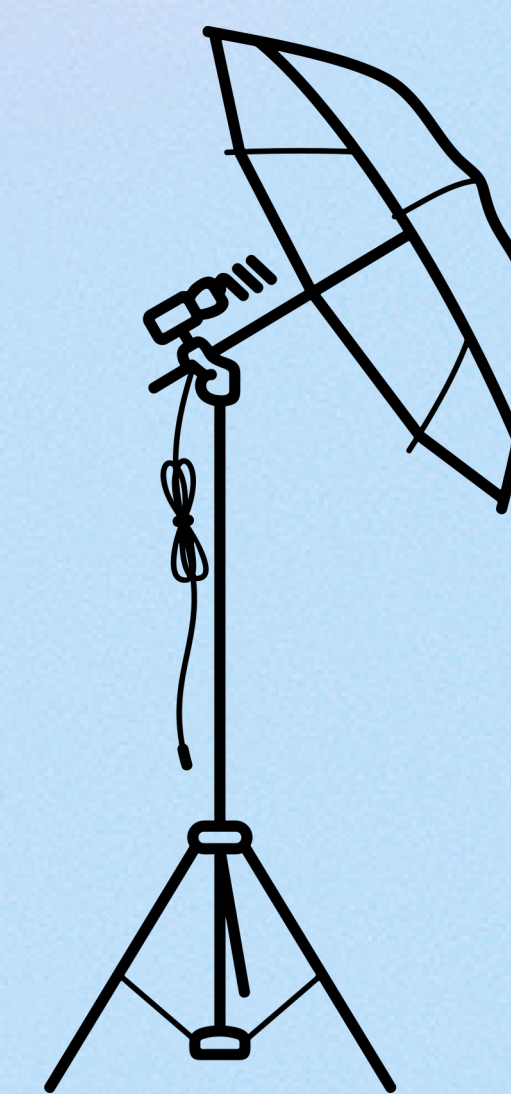
JEUNES

Noël 2026 des enfants,

différents spectacles seront proposés
prochainement

Et toujours en cours sur le site du CSE :

Les festivals de musique,
de cinéma...



Une question ?

N'hésitez pas à contacter Estelle ou Jean Marc

estelle.baudry@macif.fr

jmchedru@macif.fr